

Note anonyme du ministère belge des Affaires étrangères sur la Conférence de Potsdam (1946)

Légende: Note anonyme du Ministère belge des Affaires étrangères qui, en 1946, examine les conséquences économiques de la Conférence alliée de Potsdam et de l'occupation militaire de l'Allemagne vaincue.

Source: DE VOS, Luc; ROOMS, Etienne; DELOGE, Pascal; STERKENDRIES, Jean-Michel (sous la dir.). Documents diplomatiques belges 1941-1960, De l'indépendance à l'interdépendance. Tome II: Défense 1941-1960. Bruxelles: Académie royale de Belgique, 1998. 582 p. ISBN 90-6569-670-9. p. 82-84.

Copyright: (c) Académie royale de Belgique

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_anonyme_du_ministere_belge_des_affaires_etrangeres_sur_la_conference_de_potsdam_1946-fr-9a0fa0bd-f62b-4c51-a024-b23fe6292c38.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

N.

B.Z./A.E., 11.837

(1946.)

Régime économique à appliquer à l'Allemagne

D'une manière générale, l'Europe a intérêt à ce qu'il règne en Allemagne un régime économique viable et sain. C'est une formule basée sur ce principe fondamental qu'il convient d'élaborer à l'égard de nos voisins de l'Est. Pour ce faire, il est utile d'examiner les mobiles qui ont poussé les 3 grands à établir le régime de Potsdam.

Mobiles officiels.

L'Allemagne est un danger permanent d'agression et il convient de l'en empêcher en la privant de l'outil nécessaire à mener une guerre.

Cette argumentation ne résiste pas à la critique parce que :

1°) l'outil principal de l'agression allemande est l'esprit d'invention, d'organisation et de discipline de ce pays.

2°) l'outil matériel ne peut être supprimé sans priver complètement l'Allemagne de son industrie car chaque industrie peut être un instrument d'agression dans une guerre.

3°) Les destructions et l'état de l'industrie allemande ne peuvent, pendant de longues années, lui permettre de forger un instrument assez puissant pour espérer mener une agression à bien.

Il en résulte :

1°) Que les alliés, hypnotisés par l'effort qu'ils ont dû fournir pour abattre leur adversaire et impressionnés par leur entente (forgée uniquement à cause du grand danger) ont tendance à croire que l'Allemagne est le seul agresseur possible, ce qui n'est certainement pas vrai, si on considère la puissance industrielle des U.S.A. et de l'U.R.S.S., ainsi que l'évolution économique de U.S.A.

Cette raison n'est donc pas valable, mais ce qui est vrai, c'est que la maîtrise totale d'un des 3 grands sur l'Allemagne lui donnerait un appoint suffisant pour espérer dominer les autres.

2°) Le climat semble assez favorable à la révision des principes de Potsdam.

Principes pouvant servir de base à mes propositions :

1°) La sécurité ne pouvant être efficacement assurée que par un contrôle total et permanent et ce contrôle étant impossible parce que coûtant trop cher et lassant celui qui contrôle avant celui qui est contrôlé, il faut abandonner autant que possible un système restrictif à l'égard de l'Allemagne.

2°) Si on désire créer en Europe une économie ayant certaines chances de stabilité.

Conceptions découlant des principes énoncés ci-dessus :

Sécurité :

La garantie de non-agression allemande dépendra essentiellement des Allemands eux-mêmes et pas de ce qu'on aura essayé de lui imposer.

Le maintien de la contrainte en Allemagne ne permettra jamais l'établissement d'un régime économique normal pour ce pays par le fait même que la contrainte efficace exige une occupation militaire très coûteuse qui constitue en outre un argument psychologique déprimant, on se trouve en ce qui concerne la sécurité dans un cercle vicieux où le risque d'agression se maintient tant par l'application de la violence que de la non-violence, tant il est vrai que l'agression dépend de l'esprit et non des choses.

La question qui se pose dès lors est de savoir quelles sont les garanties que l'Europe peut avoir à l'égard de l'Allemagne, tant que la forme gouvernementale allemande ne donnera pas les annexes [sic] suffisantes.

La solution la plus simple sera semble-t-il la meilleure, si c'est également la moins coûteuse.

Comme tout système de contrôle, le système préconisé ci-dessous nécessite une entente entre les pays contrôleurs, mais c'est là une vérité inéluctable.

Système de contrôle préconisé :

Tout contrôle implique la possibilité d'appliquer une sanction. Il faut que cette dernière soit praticable et efficace.

La structure économique allemande présente un point faible en ce qui concerne les matières premières : alors que le charbon existe en abondance, le minerai de fer fait largement défaut.

Il suffit donc de contrôler les importations allemandes de minerais de fer et de ferrailles pour tenir en main moyennant le contrôle des importations de quelques métaux rares, tout le potentiel de guerre allemand.